

taines nécessités demandant impérieusement la passation de cette loi.

Voici, d'après un journal européen, l'analyse du discours prononcé par M. de Moltke :

" M. de Moltke ne croit qu'aux soldats, et pour les avoir meilleurs, il demande au Reichstag (parlement) de voter pour une durée de douze ans l'entretien d'une armée de 400 000 hommes sur le pied de paix. " Il faut non seulement conserver la paix, a dit M. de Moltke, mais se mettre en mesure de l'imposer. " C'est là le vrai mot de la situation. Le désarmement, personne n'y songe ! A ceux qui seraient tentés de demander la création d'un tribunal international chargé d'arbitrer les conflits entre différentes nations, M. de Moltke répond par avance : " Si votre utopie pouvait se réaliser, où donc le tribunal international trouverait-il la force nécessaire pour assurer l'exécution de ses arrêts ? Ses décisions demeureraient en fin de compte subordonnées à la décision souveraine des champs de bataille. Le premier besoin d'un Roi, c'est d'exister et de voir son existence assurée du côté de l'étranger. Si à l'intérieur la loi protège le droit et la liberté des citoyens ; à l'extérieur c'est la puissance qui peut seule protéger l'Etat vis-à-vis d'un autre Etat. "

" Un fait aussi considérable que la création de l'empire d'Allemagne ne saurait porter de longtemps des fruits pacifiques. Que d'intérêts blessés. Que de colères soulevées, que de cœurs froissés que de coalitions prêtes à se nouer contre le nouvel empire ! Nous ne sommes pas aimés en Belgique, a dit M. de Moltke, la Hollande prépare déjà ses écluses pour submerger son territoire et le mettre entre elle et la barrière qui l'a sauvée jadis de l'invasion française. La France, le plus intéressant de nos voisins, réorganise ses forces et donne à sa puissance militaire une extension qu'elle n'a jamais connue. *Un cri sauvage de revanche nous arrive de l'autre côté des Vosges !* Ce que nous avons obtenu en six mois, les armes à la main, nous serons obligés de le défendre par les armes durant un demi siècle. "

" A ce tableau un peu chargé sans doute, mais dont quelques traits ne manquent pas de vérité, M. de Moltke a fait succéder la critique des levées en masse, des armées improvisées à la hâte et lancées sans préparation sur les champs de bataille. Il a montré tous les militaires, même Washington, combattant sans relâche l'institution des milices nationales.

" Voyez la France ! " a dit M. de Moltke ; et la France déarmée, divisée sans frontière, sans institution, sans armée organisée autrement que sur le papier, paraît une menace suffisante à l'Allemagne pour que le Parlement vote les plus lourdes charges qui aient encore pesé sur elle.

" Tant de prévoyance dans le gouvernement prussien, tant de patriotisme dans le parlement allemand, sont pour la France un enseignement qui, nous l'espérons ne sera pas perdu.

" Nous n'avons pas même entamé l'œuvre de réorganisation, de réarmement et de fortification que l'Allemagne vient d'achever ; il faut que cela se fasse sans restriction et sans délai ; il faut que l'effectif de notre armée augmente dans les mêmes proportions. Quand l'Allemagne élève une forteresse, il nous faut en élever une autre ; quand l'Allemagne attelle un canon, il faut que nous en attellions deux. . . Si M. de Moltke a pu dire, sans être interrompu, que l'Allemagne a besoin de cet armement formidable pour s'assurer la paix, à plus forte raison pouvons-nous dire que

la France a besoin de forces non moins égales pour s'assurer

la paix. Nous ne nous dissimulons pas que le système inauguré par l'Allemagne est absolument ruineux et ne saurait longtemps soutenir. C'est le règne du militarisme avec des exigences et dans des proportions que le monde n'avait jamais connues. Mais comment s'y soustraire ? Un peuple en armes oblige ses voisins à s'armer comme lui, sous peine d'être annulés ou dévorés. Deux millions d'hommes enlevés au travail et plus de trois milliards, voilà ce que va coûter annuellement à l'Europe la paix armée. Les économistes nous diront ce que représente cette monstrueuse déperdition de forces, et ce qu'on pouvait faire d'utile avec les capitaux dépensés en efforts stériles, puis qu'ils s'annulent réciproquement. Mais que sert-il de se lamenter ? Est-il un moyen d'échapper à ces ruineuses obligations ? Non ! Donc il faut armer. . . Il y a de nouveaux sacrifices à faire ; mais, il est impossible de les décliner. . .

— L'Europe n'est pas la seule partie du globe qui se permette de persécuter l'Eglise de Jésus-Christ. La Prusse, la Suisse, l'Italie, la Russie, l'Autriche et l'Espagne ne sont pas les seuls pays où les prétendus libéraux ont l'audace de s'attaquer à la liberté de conscience et d'asservir la Religion à l'Etat. Le continent américain veut aussi offrir son contingent de persécuteurs agissant au nom de la liberté ; heureusement tout le continent américain n'est pas tombé dans cette aberration. Pour le moment du moins, nous ne voyons que le Brésil qui ait voulu copier l'impétuosité prussienne.

Le Brésil, ainsi que les autres pays que nous venons de nommer, est livré pieds et poings liés à la franc-maçonnerie, et celle-ci ne néglige rien pour assouvir sa haine contre l'Eglise. Elle a, en conséquence, déclaré une guerre ouverte à cette dernière et l'empereur du Brésil a donné gain de cause à la société secrète en emprisonnant un vénérable évêque catholique.

Voici comment le fait est raconté par un journal français :

" Mgr. Vital Gonçalves d'Oliveira, évêque de Fernambou dans le Brésil, est poursuivi par le gouvernement de ce pays pour avoir interdit certaines confréries où les franc-maçons s'étaient introduits hypocrisément ; et pour avoir refusé " de déclarer valide la levée de cet interdit par le gouvernement. " Ce vénérable prélat a reçu, le 3 janvier, l'ordre de se rendre en prison. Il a répondu qu'il ne céderait qu'à la force. La force est donc allée se saisir de sa personne dans son palais épiscopal et l'a consigné dans l'arsenal, d'où il devait être conduit à la capitale, Rio-Janeiro. Egalement tous les curés qui n'ont pas voulu reconnaître au gouvernement le pouvoir de lever les susdits interdicts ont été privés de leur traitement. Les bons catholiques ont immédiatement organisé des souscriptions pour subvenir aux besoins des curés victimes de la franc-maçonnerie. Ainsi l'empereur du Brésil imite l'empereur d'Allemagne. Cela ne nous surprend pas. Dans son dernier et récent voyage en Europe, don Pedro II, ayant été admis à l'audience du Saint Père, se permit de lui conseiller de faire la paix avec Victor-Emanuel. Pour toute réponse, Pie IX lui demanda quand est-ce qu'il se proposait de quitter la ville de Rome.

— Mais dans la même partie du monde, se trouve une petite république, voisine du Brésil ; et dont le gouvernement chrétien et catholique forme avec ce dernier empire un contraste bien digne d'admiration ; c'est la République de l'Equateur. Quoiqu'en dise les libres-penseurs, l'Eglise n'est l'ennemie d'aucun gouvernement honnête ; et elle est heureuse d'honorer une république chrétienne tout aussi